

Description de fonction

Membre d'une commission technique LHF

Septembre 2021

GENERALITES

Chaque discipline sportive (cfr « développement » et « intégration ») présentée dans la politique sportive générale est animée par une Commission Technique (CT).

La création d'une CT se fait sur proposition du Directeur Général au Conseil d'Administration (CA) LHF.

Raison d'être

Développer les activités sportives en fonction de la stratégie de la LHF pour atteindre les objectifs fixés dans la politique sportive générale.

Rôles

Les Commissions techniques, sur base des propositions du coordinateur sportif de la LHF et/ou de son homologue de la fédération valide partenaire :

- Planifient et budgètent annuellement les activités sportives en fonction de la politique sportive de la LHF/de la fédération valide partenaire ;
- Organisent des activités permettant la pratique sportive ayant pour objectif le développement et la promotion de la discipline ;
- Établissent les programmes et règlements techniques (en relation avec les fédérations sportives partenaires) ;
- Soutiennent la création du contenu des formations des arbitres et des entraîneurs en relation avec les fédérations sportives ;
- Établissent et mènent à bien le plan et les événements de détection ;
- Veillent à la bonne organisation des compétitions et/ou de toute autre activité.

Responsabilités

Pour réaliser leur raison d'être et remplir leurs rôles, les CT ont la responsabilité :

- de proposer leur budget de fonctionnement au Directeur Général ;
- de proposer leur calendrier d'activités au Directeur Général ;
- de gérer leur règlement sportif en accord avec les règlements nationaux et internationaux ;
- de mettre en œuvre un cahier des charges des organisations ;
- de soutenir et dynamiser l'organisation des formations des cadres et des arbitres ;
- d'établir et de mener à bien le plan et les événements de détection ;

Ligue Handisport Francophone asbl

Grand Hôpital de Charleroi – Avenue du Centenaire, 69 – B-6061 Montignies-sur-Sambre

Tel 071/10.67.50 – email info@handisport.be

www.handisport.be

- de développer et de veiller au bon déroulement des compétitions et/ou des activités.
- de s'informer de l'actualité nationale et internationale (IPC, fédérations internationales, ...).
- de s'informer médicalement, de soutenir et développer la classification fonctionnelle.
- de soutenir le développement handisport au sein des écoles/institutions.

Composition

Une CT est composée du coordinateur sportif de la LHF et/ou de son homologue de la fédération valide partenaire, ET d'un maximum de 10 référents souhaitant s'impliquer bénévolement dans le développement de leur discipline :

- 1-2 référent(s) compétitions ;
- 1-2 référent(s) promotion/développement ;
- 1 référent jeunes/détection ;
- 1 référent arbitrage - documents techniques ;
- 1 référent expert « national - international ».
- 1 référent expert médical classifications.
- 1 référent sport scolaire.

FONCTIONS AU SEIN DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Le Coordinateur sportif et/ou son homologue de la Fédération Valide Partenaire

Le coordinateur sportif de la LHF et/ou son homologue de la fédération valide partenaire sont les responsables du bon fonctionnement de la CT, de son secrétariat, des propositions de mise en œuvre, de la mise en application des décisions de la CT et de la cohérence des décisions avec la Commission Sportive.

- Il(s) doit(vent) permettre à chaque membre d'avoir accès à une offre sportive de qualité.
- Il(s) assure(nt) le relais permanent entre les groupes de travail nationaux et les commissions techniques et/ou mixtes LHF des disciplines qu'il(s) coordonne(nt).
- Il(s) représente(nt) la LHF dans les groupes de travail nationaux de ses (leurs) disciplines.
- Il(s) gère(nt) les courriers et les questions sportives courantes liées à ses disciplines.
- Il(s) élabore(nt) les projets de budget puis en assure le suivi administratif et budgétaire pour toutes les activités sportives liées à ses disciplines.
- Il(s) coordonne(nt) la préparation, l'organisation, et le suivi des compétitions de ses disciplines
- Il(s) met(tent) sur pied des activités de promotion et des événements handisport.
- Le coordinateur sportifs LHF assure la cohérence dans la gestion de l'ensemble des disciplines sportives de la LHF.

Le coordinateur sportif LHF rédige un rapport annuel pour l'AG, selon un format préétabli.

Les référents

Les référents apportent leur expertise technique & spécifique dans le développement des activités de la CT. En tant que personne de référence, ils proposent – en concertation avec le coordinateur sportif LHF et/ou son homologue de la fédération valide partenaire - les directions à suivre pour le développement de la discipline.

Le(s) référent(s) compétitions

Profil

Il sera de préférence :

Sportif, ancien sportif, entraîneur, membre du staff technique d'un club ou d'une association handisport ou de la fédération sportive valide partenaire.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF/de la fédération valide partenaire,

Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent compétitions aide / conseille le coordinateur technique et/ou son homologue de la fédération valide partenaire **dans le cadre de :**

- La gestion des compétitions sportives LHF régionales, fédérales et nationales dans sa discipline.
- L'organisation d'un calendrier de compétitions cohérent et adapté aux réalités de sa discipline, et qui tient compte des échéances régionales, nationales et internationales.
- La réalisation du cahier des charges spécifique lié à sa discipline pour l'organisation des compétitions sportives (régionales, fédérales, nationales et internationales).
- La désignation avec la CT des organisateurs de compétitions régionales et fédérales.
- La mise en application du cahier de charges lié aux organisations compétitives.

Le(s) référent(s) promotion/développement

Profil

Sportif, entraîneur, membre du staff impliqué activement dans un club ou association handisport ou dans la fédération partenaire valide.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF / de la fédération valide partenaire,

En tenant compte du budget qui lui est attribué par le coordinateur sportif,

Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent promotion/développement aide/consille le coordinateur technique et/ou son homologue de la fédération valide partenaire **dans le cadre de/du :**

- L'identification des événements « idéaux » liés à la promotion de la discipline.
- La planification, l'organisation, la coordination des activités de promotion, de sensibilisation et de loisir.
- L'organisation et du respect du cahier des charges LHF lié aux activités de promotion/sensibilisation.
- Recrutement des participants aux activités de promotion vers les clubs et/ou structures LHF.

Ligue Handisport Francophone asbl

Grand Hôpital de Charleroi – Avenue du Centenaire, 69 – B-6061 Montignies-sur-Sambre

Tel 071/10.67.50 – email info@handisport.be

www.handisport.be

Le(s) référent(s) détection

Profil

Entraîneur ou membre de staff technique avec expérience ou formation liée au sport de haut niveau.
Diplômé Adeps.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF / de la fédération valide partenaire,
Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent détection aide/conseille le coordinateur technique et/ou son homologue de la fédération valide partenaire & la cellule Haut Niveau LHF dans le cadre de/du :

- Suivi d'un plan d'actions continu lié aux activités de détection.
- La planification et de l'organisation des activités de détection dans sa discipline (tests en club, journées, stages, ...).
- La gestion et de l'analyse des résultats des activités de détection.
- Reporting détaillé des activités de détection LHF organisées dans sa discipline.

Le référent arbitrage – documents techniques

Profil

Arbitre en fonction au sein de la LHF ou de la fédération sportive valide partenaire.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF/ de la fédération valide partenaire,
En tenant compte du budget qui lui est attribué par le coordinateur sportif LHF/par son homologue de la fédération valide partenaire,
Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent arbitrage aide/conseille le coordinateur technique et/ou son homologue de la fédération valide partenaire dans le cadre de :

- La promotion, la valorisation de la fonction d'arbitre dans sa discipline, et le recrutement de nouveaux arbitres pour l'ensemble des niveaux compétitifs requis au sein de la LHF.
- La mise à jour et de la cohérence des règlements techniques liés à sa discipline.
- L'information vers la CT, en temps réel, des mises à jour des règlements nationaux et internationaux qui concernent sa discipline.
- La formation d'arbitres pour l'ensemble des niveaux compétitifs requis dans sa discipline (Gestion des contenus, organisation des formations, respect des cahiers des charges spécifiques, accompagnement des candidats dans leurs plans de carrières respectifs, certification, ...).
- La désignation des arbitres sur l'ensemble des compétitions LHF et nationales.

Ligue Handisport Francophone asbl

Grand Hôpital de Charleroi – Avenue du Centenaire, 69 – B-6061 Montignies-sur-Sambre

Tel 071/10.67.50 – email info@handisport.be

www.handisport.be

- La gestion des évaluations, formations continues et suivis des arbitres en compétition.
- Le reporting détaillé des activités liées à l'arbitrage LHF organisées dans sa discipline (formations, compétitions, ...).

Le référent / expert national - International.

Profil

Sportif, entraîneur, membre du staff impliqué activement via un club ou association handisport ou dans la fédération partenaire valide dans le secteur compétitif de sa discipline.

- Bonne connaissance du néerlandais et de l'anglais.
- Connaissance pointue de l'environnement de sa discipline.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF/ de la fédération valide partenaire,

Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent expert national - international aide/conseille le coordinateur technique et/ou son homologue de la fédération valide partenaire dans le cadre de(s)/du :

- La représentation LHF lors des réunions nationales.
- Projets visant à renforcer la cohésion nationale dans les activités liées à sa discipline (stratégie commune, activités nationales, ...).
- Relais de l'information internationale liée à sa discipline auprès de sa commission technique.
- Reporting détaillé des activités nationales et internationales organisées dans sa discipline (formations, compétitions, ...).

Le référent / médical - Classification.

Profil

Classificateur – Kiné – médecin.

Connaissance de l'anglais.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF/ de la fédération valide partenaire,

Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent expert médical – classification aide/conseille le coordinateur technique et/ou son homologue de la fédération valide partenaire ET le coordinateur classification LHF dans le cadre des/du :

- La gestion et de l'organisation des classifications,
- Suivi éventuel lié à la commission médicale,
- Recrutement et de l'information transmise aux nouveaux classificateurs,
- Bon fonctionnement des procédures liées aux classifications dans sa discipline au niveau fédéral et national.
- Relais de l'actualité internationale (IPC – fédération internationale – classificateur – congrès vista, ...) vers la CT.
- Liens entre les clubs et les classificateurs pour faciliter les procédures et augmenter le nombre de sportifs classifiés dans sa discipline.

Le référent sport scolaire/institution

Profil

Enseignant - éducateur – professeur d'éducation physique impliqué dans un club, un établissement scolaire et/ou dans une association handisport ou fédération sportive valide partenaire.

Mission

En parfait accord avec le plan stratégique et la politique sportive de la LHF / de la fédération valide partenaire,

Avec l'aide éventuelle d'un groupe de travail spécifique déterminé en CT,

Le référent sport scolaire/institution aide/conseille le coordinateur technique LHF et/ou son homologue de la fédération valide partenaire ET le coordinateur sport scolaire LHF dans le cadre de(s) :

- La gestion, la planification, l'organisation des activités LHF en lien avec le sport scolaire/institutionnel dans sa discipline.
- Collaborations avec les fédérations sportives scolaires (FOA pour la partie institutions).
- La création de clubs sportifs dans les institutions/écoles.
- La sensibilisation des clubs dans la mise en place d'initiations scolaires.
- La validation des dossiers pédagogiques.
- La validation de règlements et documents techniques spécifiques au sport scolaire.

FONCTIONNEMENT

Réunions

La CT se réunit au minimum 1 fois par an, prioritairement à la LHF, sur invitation du coordinateur sportif LHF et/ou de son homologue de la fédération valide partenaire.

Ce(s) dernier(s) est (sont) rapporteur(s) de séance ; il(s) transmet(tent) le rapport aux membres de la CT endéans les 8 jours. Les éléments de décision seront communiqués aux membres endéans les 8 jours.

Les décisions sont prises autant que possible par l'expression d'un consensus.

Le cas échéant, elles seront prises à la majorité simple - chaque membre de la CT dispose d'une voix.

Si la CT ne parvient pas à trouver un consensus (ou décision approuvée par majorité simple), le problème sera transmis à la CS. Une réunion extraordinaire peut être convoquée à la demande du coordinateur sportif LHF et/ou de son homologue de la fédération valide partenaire OU de 4 membres de la CT.

Le membre qui n'est pas présent à 3 réunions consécutives est automatiquement considéré comme démissionnaire.

Mode de désignation

Le coordinateur sportif LHF fait partie du staff salarié de la LHF.

Après avoir pris connaissance des profils de fonction, **les acteurs de la discipline souhaitant rejoindre la CT, envoient une lettre de motivation au coordinateur sportif LHF et/ou à son homologue de la fédération valide partenaire. Les candidats ont la possibilité de postuler un rôle spécifique.**

Un appel à candidature est envoyé, au minimum tous les 4 ans, par la LHF et/ou par la fédération valide partenaire aux cercles pratiquant la discipline dans le courant du dernier trimestre de l'année paralympique.

Les candidats doivent :

- être actif dans la discipline en tant qu'entraîneur, arbitre, juge, pratiquant ou responsable de cercles ;
- être affilié dans un cercle de la LHF ;
- si possible posséder un diplôme d'arbitre ou un brevet ADEPS ou un titre pédagogique dans la discipline concernée.

Le CA valide la composition des CT après vérification de la validité des candidatures.

La CT est en place pour une période de quatre ans débutant dès validation par le CA et au plus tard au 1er janvier de l'année post-paralympique.

À tout moment, pour une raison valable, le CA peut valider une modification de la composition de la CT.